

Nombre de  
membres en  
exercice

**27**

Présents et  
représentés

**20**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 22 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un  
Le vingt deux du mois de octobre à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quinze octobre deux mille vingt et un, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Ségolène GUICHARD, 1ère Vice-Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

25 OCT. 2021

Déposée en  
Préfecture le

25 OCT. 2021

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLÉ, Jean-Claude MARTIN, Thomas MESZAROS, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Didier SARDA

#### Etaient excusé(e)s

Sandrine DALL'AGLIO, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Aurélien MODURIER, Eric PEUGNIEZ, Christian ROPHILLE, Jean-Louis TOÉ

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

### **RENOUVELLEMENT DES MEMBRANES DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DES ESPAGNOUX - DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES**

L'usine de production d'eau potable des Espagnoux a été mise en service en 2009. Les membranes d'ultrafiltration ont désormais atteint la durée de fonctionnement garantie par le fournisseur et leurs performances de filtration sont en baisse constante. Suite aux évolutions technologiques, ces membranes ne sont plus disponibles sur le marché et leur remplacement nécessite une évolution plus importante du process et des automatismes de l'usine.

Par décision du Président du 4 juin 2020, le Cabinet Merlin a été retenu pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opération.

Suite à sa délibération du 18 décembre 2020, le Grand Annecy a déposé une demande d'aide auprès de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un projet estimé alors à 3 M € HT.

Après analyse des différentes contraintes, le cabinet Merlin a réévalué l'estimation des travaux à 4,3 M € HT, en intégrant notamment :

- la création d'un nouveau local de produits chimiques plus accessible et sécurisé,
- le déplacement de la salle de commande pour la nécessaire extension du local électrique en lieu et place,

- le renouvellement des automates maîtres du site des Espagnoux et de la Puya,
- la prise en compte d'un haut niveau de cybersécurité de ce site stratégique.

Sur ces bases, et après en avoir informé le Bureau communautaire le 18 juin 2021, une consultation pour aboutir à un marché de conception-réalisation a été lancée.

Les crédits correspondants à cette opération font l'objet d'une autorisation de programme qui sera reprise dans le cadre du budget prévisionnel 2022

En conséquence,

**LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local ;
- d'approuver la demande de financement auprès du Département de la Haute-Savoie ;
- d'approuver la demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- d'autoriser la Présidente à solliciter lesdites aides financières et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 20

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.